

Le Temps

Les Genevois apprennent à se conduire à Zurich

GENEVE/ZURICH. Ediles et techniciens genevois sont venus admirer les zones 30 km/h installées par la ville de Zurich. Les Romands ont été impressionnés par la discipline des automobilistes et par la simplicité des mesures de marquage

Catherine Cossy, Zurich
Vendredi 28 janvier 2005

«Mais c'est incroyable, les voitures s'arrêtent d'elles-mêmes!» Les exclamations fusent au sein de l'impressionnante délégation genevoise de 50 personnes qui a fait le déplacement jeudi à Zurich pour venir inspecter les rues aménagées en zones 30 km/h. La course d'école, rassemblant élus et techniciens de toutes les communes de la République, a été organisée par le Département de l'intérieur, de l'agriculture et de l'environnement. A la demande expresse de Robert Cramer, estimant que la réalisation «appréciée et acceptée» des zones 30 zurichoises valait bien le déplacement.

Toute la cohorte emmitouflée jusqu'aux oreilles a été prise en charge par les responsables des mesures d'aménagement du trafic de la ville de Zurich. Car, premier enseignement, les communes de Zurich et de Winterthur ont reçu du canton les pleins pouvoirs pour installer les zones 30 sur leur territoire. Contrairement à Genève, où les communes doivent exécuter les plans imposés par le canton. Cette différence de taille est probablement à l'origine d'un petit impair diplomatique: dans une première version du programme, l'apéritif offert à midi était attribué au canton, et non à la Ville de Zurich.

Mais avant de passer aux réjouissances, les participants inspectent avec grande attention, juste derrière la gare, les pastilles légèrement surélevées qui ralentissent le croisement des rues. Antonio Ventruto, technicien à Plan-les-Ouates, est surpris par la faible signalisation au sol et à l'entrée de la rue: «Chez nous, on ferait quelque chose de plus flashant.» Mais à Zurich, on est habitué aux 30 km/h. La ville comporte 123 zones ralenties, soit quasiment tous les quartiers d'habitation. Les dernières 80 zones ont été installées en une fois, dans un plan concerté, à partir de 1999.

La Ville de Genève arrive à 11 zones, et autant sont encore prévues. Les désaccords entre canton et Ville ont bloqué la situation pendant longtemps. Dans son plan de circulation de 1992, le Conseil d'Etat prévoyait l'introduction généralisée des zones 30. Mais avait dû faire marche arrière face à l'opposition de la Ville. Le processus semble repartir gentiment. Pas plus tard que mardi dernier, Robert Cramer et son homologue de la Ville de Genève, Christian Ferrazino, ont fait front commun pour les 30 km/h dans le quartier de Saint-Jean. «C'était un bon exemple de concertation», atteste Pascal Rubeli, conseiller municipal UDC qui a fait le déplacement à Zurich.

L'intersection de la Heinrichstrasse/ Gasometerstrasse voit la naissance d'un

néologisme qui séduit immédiatement les Genevois: c'est du «providure», explique Hans-Rudolf Wymann, chef de la section planification au Département de police de la Ville, en montrant un alignement de moellons en ciment posés à même le sol pour casser l'angle de la rue et en rétrécir l'accès. Les Romands ne sont pas seulement frappés par la simplicité des aménagements. La discipline des automobilistes en particulier les impressionne. «On voit qu'ils font régulièrement des contrôles de police.» Le chef de poste d'une commune genevoise est carrément jaloux: «Chez nous, la police municipale ne peut pas verbaliser sur les excès de vitesse.» Les Genevois sont aussi séduits par le concept zurichois qui exclut les 30 km/h sur les grands axes de transit. «Alors que chez nous, on a même mis la rue de Carouge...»

Le Département de Robert Cramer a dépensé près de 10 000 francs pour cette journée. «Cela vaut le coup. On touche 50 personnes pivots. C'est mieux qu'une campagne traditionnelle d'information», déclare Caroline Dallèves, d'Environnement-Info. Munis d'une documentation extrêmement fournie, les participants ont au moins eu le temps de la lire dans le train. Et surtout de nouer ou renouer des contacts entre les divers niveaux qui se mêlent des zones 30 dans le canton de Genève. Comme l'a formulé une participante: «Cela met de l'huile dans les rouages.» La concertation inter-genevoise vaut bien le détour par Zurich.



Cinquante Genevois visitent les zones 30 km / h à Zurich

En 2007, les automobilistes devraient rouler tout doucement aux Eaux-Vives et à la Jonction.

Zurich / philippe rodrick
Publié le 29 janvier 2005

Quel sens du devoir! Quel civisme! Trois mois après la crise des passages cloutés dans le quartier Cluse-Roseiraie, cinquante politiciens et techniciens genevois se sont rendus hier sur les bords de la Limmat pour découvrir les zones 30 les mieux rodées du pays. Ils ont studieusement écouté les explications des fonctionnaires zurichois. En posant des questions, ils ont su rester diplomates.

Grande surprise, dès l'entrée dans une première zone 30: les totems. Ces signaux visuellement renforcés par un socle suscitent des commentaires enthousiastes. Mais le groupe des conseillers municipaux -genevois scrute avant tout l'asphalte. Ils veulent se rassurer en décelant au plus vite des lignes jaunes.

Arrivés à l'intersection Austellungstrasse-Ackerstrasse, quel soulagement! Situé près d'une école primaire et d'une église, ce tout mignon carrefour est doté de quatre passages piétons et de deux stops. Le chef de la section zurichoise du trafic, Hans-Rudolf Wymann, passe toutefois aux aveux: «Nous avons supprimé

de nombreux passages cloutés dans cette rue. Mais ni les écoles ni les habitants ne s'en sont plaints.»

Des municipaux de gauche grincent des dents: «Comment apprendre aux enfants à bien traverser, si l'on supprime les passages de sécurité?» Une rumeur circule: «Robert Cramer, le chef du Département de l'intérieur, aurait justement organisé cette visite à Zurich pour prouver l'indicible aux collaborateurs et alliés du conseiller administratif Christian Ferrazino: la plupart des lignes jaunes peuvent être supprimées sans risque dans les zones 30, conformément à la loi.»

Heureusement, les Zurichois dissipent les tensions en montrant quelques merveilles, comme des pastilles rehaussées, des bastions, des trottoirs traversants, des aires de stationnement par bloc de quatre cases. Les Genevois sont frigorifiés, mais ravis.

Après le risotto au champagne Merrilly, servi à l'Hôtel Krone, certains ne résistent plus et laissent libre cours à leur passion. «Nous, en 1996, nous avons créé à Conches la première zone 30 de Genève. D'ici deux ans, 60% du territoire de notre commune sera soumis à ce régime», s'enflamme Claude Rivoire, conseiller administratif libéral à Chêne-Bougeries.

Le chef du Service de la mobilité en Ville, Alexandre Prina, évoque lui aussi un agenda ambitieux: «Avant la fin de l'année, la cité jardin d'Aire, les quartiers de Saint-Jean et du Bouchet passeront en zone 30. Les Eaux-Vives et la Jonction ne seront pas soumis à cette réglementation avant 2007.»